



HUMAINE
>>>> CRÉATIVE
AUDACIEUSE

RAPPORT 2024-2025

Présenté au ministère de l'Enseignement supérieur en vertu
de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire

TABLE DES MATIERES

États financiers	3
Rapport de l'auditeur indépendant.....	4
Système d'information financière universitaire (SIFU).....	10
États du traitement.....	21
Formulaire de déclaration	22
Rapport sur la performance	25
Grilles des indicateurs	26
Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants	33
Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants.....	34
Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants	37
Programme d'activités de recherche.....	38
Principales orientations de recherche.....	39
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche	42
Rapport sur les perspectives de développement	47
Priorités de développement	48
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités.....	52
Plan stratégique 2025-2030	57

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard du Système d'information financière des universités 2024-2025

À l'attention de
Ministère de l'Enseignement supérieur et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (« l'Université »),

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues et restriction à l'utilisation et à la diffusion

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12A et aux comptes 402, 403, 404 et 406 et 409 du Système d'information financière des universités 2024-2025 (« SIFU ») de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (« l'Université ») est conforme aux états financiers audités de l'Université. Ce rapport est destiné exclusivement à l'Université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties ni diffusé à d'autres parties

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'Université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'Université est responsable de l'information financière contenue dans le SIFU visée par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, Missions de procédures convenues. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures précisément convenues avec l'Université ainsi que la communication dans un rapport des constatations, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux autres règles éthiques du code de déontologie.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*, laquelle exige que le cabinet conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système exhaustif de gestion de la qualité, y compris des politiques ou des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites ci-après, qui ont été convenues avec l'Université et consignées dans les conditions de la mission le 5 mai 2025, à l'égard du Système d'information financière des universités 2024-2025.

1

MNP SENCRL, s.r.l.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rouyn-Noranda (Québec)
Le 7 octobre 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118014

	POSTES	PROCÉDURES CONVENUES	CONSTATATIONS SUR LES PROCÉDURES CONVENUES
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (Sous-section 4.1 du mandat).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Obtenir le plus récent SIFU de l'établissement. ✓ Compléter l'outil interactif « Formulaire Explication des écarts » (Format Excel). ✓ À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas à ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités. ✓ À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et des excédents (insuffisances) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas à ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.. ✓ À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (Page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « Total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas à ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « Total des fonds » aux états financiers audités. ✓ Un imprimé-écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être joint au présent document. 	<p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Un imprimé-écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » est joint au présent document.</p>


3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (Sous-section 4.3.2 du mandat).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte #403. ✓ Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte #403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université. ✓ Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident au Québec. ✓ Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire chargé durant l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires. ✓ Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte #403. ✓ Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du Cahier des normes et des directives de présentation SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué. 	<p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p>
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants dérèglementés (Sous-section 4.3.3 du mandat).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 409. ✓ Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 409. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université. ✓ Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident au Québec. ✓ Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés durant l'exercice. ✓ Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 409 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université. ✓ Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du Cahier des normes et des directives de présentation SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué. 	<p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p> <p>Aucun écart relevé.</p>
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants dérèglementés (Sous-section 4.3.3 du mandat).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 406. ✓ Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 406. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université. ✓ Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant dérèglementé. 	<p>Aucun écart relevé.</p>

- | | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none">✓ Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés durant l'exercice.✓ Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.✓ Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation SIFU</i>, et ce, pour chacun des tests ayant échoué. | |
|--|---|--|

SYSTEME D'INFORMATION FINANCIERE UNIVERSITAIRE (SIFU)

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

**Systeme d'information financière des universités
2024-2025**



Responsable des ressources financières

16 octobre 2025

Date

**Enseignement
supérieur**
Québec 

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2025
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	40 148 249	-	-	-	-		40 148 249	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	84 220	-	-	-	-		84 220	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	3 578 689	---	---	---	---		3 578 689	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	3 253 299	---	---	---	---		3 253 299	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 411 997	3 262 954	954 950	281 800	-		6 911 702	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	65 000	-	-	-	-		65 000	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	281 800	22 473 055	3 963 356	-	-	(26 718 211)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	92 132	-	-	-	-		92 132	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
Total de l'actif court terme			49 915 387	25 736 009	4 918 306	281 800	-	(26 718 211)	54 133 291	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	-	-	-		-	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-		-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	1 204 001	-	84 078	-	-		1 288 079	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	86 204 804	---	---		86 204 804	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		51 119 388	25 736 009	91 207 188	281 800	-	(26 718 211)	141 626 174	21

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2025
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	745 020	-	-	-	745 020	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	10 694 599	-	---	-	-	-	10 694 599	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	1 182 710	-	---	-	-	-	1 182 710	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	9 289 228	110 889	688 541	-	-	-	10 088 659	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 223 944	129 613	---	---	-	-	4 353 557	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	25 495 507	246 783	-	-	-	25 742 290	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	26 436 411	-	-	281 800	-	(26 718 211)	-	32
Total du passif à court terme			51 826 893	25 736 009	1 680 345	281 800	-	(26 718 211)	52 806 835	
Passif à long terme										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	14 783 000	-	-	-	-	-	14 783 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	-	73 186 881	---	---	-	73 186 881	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39 TOTAL DU PASSIF			66 609 893	25 736 009	74 867 226	281 800	-	(26 718 211)	140 776 717	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	5 369 767	-	-	-	5 369 767	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(15 490 505)	---	---	---	-	-	(15 490 505)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	10 970 195	---	---	-	10 970 195	45
46 TOTAL DES SOLDES DE FONDS			(15 490 505)	-	16 339 962	-	-	-	849 457	46
47 TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS			51 119 388	25 736 009	91 207 188	281 800	-	(26 718 211)	141 626 174	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	7 573 514	---	---	---	---		7 573 514	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	2 273 605	---	---	---	---		2 273 605	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (40)	s/o	274 810	---	---	---	---		274 810	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (40)	s/o	227 360	---	---	---	---		227 360	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	751 756	---	---	---	---		751 756	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	1 120 254	---	---	---	---		1 120 254	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (40)	s/o	9 080	---	---	---	---		9 080	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	908	---	---	---	---		908	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (4)	s/o	-	---	---	---	---		-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	4 645 538	---	---	---	---		4 645 538	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	107 919	-	-	-	-		107 919	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		16 984 743	-	-	-	-	-	16 984 743	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	70 106 133	4 365 091	-	---	---		74 471 224	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	655 718	6 473 914	10 000	-	-		7 139 632	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	1 686 854	6 972 280	10 785	-	-		8 669 919	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	82 275	2 135 776	-	-	-		2 218 051	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	130 441	---	---		130 441	18
Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:										
19	Ministère (530)	s/o	---	---	1 480 435	---	---		1 480 435	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	811 245	---	---		811 245	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	966 749	---	---		966 749	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	45 882	---	---		45 882	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		72 530 979	19 947 061	3 455 538	-	-	-	95 933 578	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 812 005	-	-	-	-		1 812 005	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	70 000	1 183 235	-	-	-		1 253 235	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	558 269	3 361 579	-	1 881 100	-		5 800 948	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	2 900	---	---		2 900	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	855 506	(855 506)	---	---	---		0	31
32	Ventes externes (460)	s/o	402 547	12 993	-	---	-		415 540	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	-	-	-	-	-		-	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		3 698 327	3 702 301	2 900	1 881 100	-	-	9 284 628	34
35	TOTAL DES PRODUITS		93 214 050	23 649 362	3 458 438	1 881 100	-	-	122 202 950	35

de l'exercice terminé le 30 avril 2025

en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	4 296 257	264 355	---	---	---		4 560 612	2
3	Gérance	s/o	435 562	-	---	---	---		435 562	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	22 827 068	736 930	---	---	---		23 563 998	4
5	Chargés de cours	s/o	11 284 621	3 281	---	---	---		11 287 902	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	222 584	4 535 344	---	---	---		4 757 928	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	261 363	350 055	---	---	-		611 418	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	13 421 243	1 191 809	---	---	-		14 613 052	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	5 637 923	773 928	---	---	-		6 411 851	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	3 908 617	203 633	---	---	---		4 112 250	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	488 372	-	---	---	---		488 372	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	13 670 739	1 676 503	---	---	-		15 347 242	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	1 667	202 675	---	---	-		204 343	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		76 456 017	9 938 513	-	-	-	-	86 394 530	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 092 000	---	---	---	---		1 092 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	62 786	-	---	---	-		62 786	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	8 250	---	---	-		8 250	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	315 256	22 433	---	---	-		337 689	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	2 182 603	1 223 290	---	---	-		3 405 893	19
20	Bourses (735)	s/o	2 131 856	6 569 608	---	---	-		8 701 464	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 858 177	3 060 933	-	-	-		4 919 110	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	2 090 986	969 151	---	---	-		3 060 137	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	59 471	-	---	---	-		59 471	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	4 970 614	2 166 296	-	---	-		7 136 910	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	408 937	5 539	---	---	-		414 476	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	1 183 463	59 569	8 715	---	-		1 251 746	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 406 573	35 596	---	---	-		1 442 169	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	-	-	---	---	-		-	28
29	Charges relatives à l'infonagique (867)	s/o	---	---	-	---	---		-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	111 225	38 806	175 679	---	-		325 710	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	942 823	---	---		942 823	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	145 990	263	-	-	-		146 253	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	4 907 747	---	---		4 907 747	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	---		-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	(21 563)	-	-	-	-		(21 563)	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		17 998 373	14 159 734	6 034 964	-	-	-	38 193 071	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(460 014)	(63 584)	---	---	-		(523 598)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	88 946	434 634	18	-	-		523 598	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-		-	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		17 627 305	14 530 784	6 034 982	-	-	-	38 193 071	43
44	TOTAL DES CHARGES		94 083 322	24 469 297	6 034 982	-	-	-	124 587 601	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		(869 272)	(819 935)	(2 576 544)	1 881 100	-	-	(2 384 651)	45

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(12 795 233)	(0)	16 587 341	-	-	-	3 792 109	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 -	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	(12 795 233)	(0)	16 587 341	-	-	-	3 792 109	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 93 214 050	23 649 362	3 458 438	1 881 100	-	-	122 202 950	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 94 083 322	24 469 297	6 034 982	-	-	-	124 587 601	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(869 272)	(819 935)	(2 576 544)	1 881 100	-	-	(2 384 651)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o (558 000)	---	---	---	---		(558 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a -	1 881 100	2 329 165	-	-		4 210 265	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 1 268 000	1 061 165	-	1 881 100	-		4 210 265	11
12	Sous-total	(2 695 272)	(0)	(247 379)	-	-	-	(2 942 651)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(15 490 505)	(0)	16 339 962	-	-	-	849 458	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8 -	-	5 369 767	-	-		5 369 767	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o ---	---	---				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o (15 490 505)	---	---	---			(15 490 505)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o ---	---	---	-			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o ---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o ---	---	10 970 195	---	---		10 970 195	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(15 490 505)	-	16 339 962	-	-	-	849 457	20

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice. Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	7 573 514	---	-	-	---	---	7 573 514	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	2 273 605	---	---	---	2 273 605	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	274 810	---	---	---	274 810	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	227 360	---	---	---	227 360	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	104 377	---	647 379	-	---	---	751 756	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	-	---	-	-	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	1 120 254	---	---	1 120 254	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	9 080	-	---	---	9 080	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	908	-	---	---	908	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	-	-	---	---	-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	117 919	935 733	2 661 215	-	930 671	-	4 645 538	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 862	-	106 057	-	-	-	107 919	12
13	Total des produits provenant des étudiants	7 797 671	935 733	6 200 415	1 120 254	930 671	-	16 984 743	13
14	Subventions du Ministère (515)	43 629 071	16 200 892	5 431 773	-	(588 755)	5 433 152	70 106 133	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	202 623	130 671	250	272 174	-	50 000	655 718	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	1 686 854	-	-	-	1 686 854	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	82 275	-	-	-	-	-	82 275	17
18	Total des subventions	43 913 969	16 331 563	7 118 877	272 174	(588 755)	5 433 152	72 530 979	18
19	Intérêts et dividendes (435)	---	---	1 812 005	-	-	---	1 812 005	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	-	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	---	-	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	70 000	-	70 000	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	366 247	2 580	74 564	114 878	-	-	558 269	23
24	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	-	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	-	-	855 506	-	-	---	855 506	25
26	Ventes externes (460)	185 588	(15 900)	5 284	104 090	-	123 485	402 547	26
27	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	27
28	Total des produits autres	551 835	(13 321)	2 747 360	218 968	70 000	123 485	3 698 327	28
29	TOTAL DES PRODUITS	52 263 475	17 253 975	16 066 652	1 611 395	411 916	5 433 152	93 214 050	29

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale									1
2	Direction	1 230 672	451 606	2 113 409	184 907	72 108	-	243 554	4 296 257	2
3	Gérance	-	-	435 562	-	-	-	-	435 562	3
4	Enseignants-chercheurs	22 826 820	248	-	-	-	-	-	22 827 068	4
5	Chargés de cours	11 258 851	216	25 341	-	213	-	-	11 284 621	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	150 942	-	20 784	48 256	-	2 603	-	222 584	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	253 813	1 622	4 144	168	-	-	1 615	261 363	7
8	Personnel professionnel non enseignant	6 598 188	558 521	4 138 522	999 536	862 425	-	264 051	13 421 243	8
9	Personnel de soutien technique	1 910 527	2 014 297	1 323 285	76 140	74 833	60 297	178 543	5 637 923	9
10	Personnel de soutien de bureau	2 000 394	193 146	1 547 879	100 606	55 726	-	10 866	3 908 617	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	(0)	51 549	-	-	-	436 823	488 372	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	9 595 809	837 597	2 386 567	318 612	261 741	14 399	256 015	13 670 739	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	87 490	41 820	(92 251)	(8 464)	(38 815)	(1 341)	13 229	1 668	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	55 913 505	4 099 072	11 954 791	1 719 762	1 288 232	75 957	1 404 697	76 456 017	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	1 092 000	-	-	-	-	1 092 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	62 786	-	-	-	-	-	-	62 786	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	135 718	31 312	121 436	16 332	8 337	-	2 121	315 256	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 665 685	57 854	350 620	54 593	10 784	1 677	41 391	2 182 603	19
20	Bourses (735)	228 935	2 000	24 500	-	1 876 421	-	-	2 131 856	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	658 468	502 680	507 076	6 270	153 074	25 000	5 610	1 858 177	21
22	Fournitures et matériel (745)	471 309	1 119 896	313 181	43 481	13 641	21 975	107 504	2 090 986	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	14 166	18	10 142	5 628	-	29 518	-	59 471	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	497 841	1 287 881	1 462 189	268 677	90 937	45 422	1 317 667	4 970 614	24
25	Volumes et périodiques (750)	20 216	388 219	357	-	145	-	-	408 937	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	2 929	141 158	-	-	-	38 124	1 001 252	1 183 463	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	12 773	-	3 211	4 406	-	35 880	1 350 302	1 406 573	27
28	Location-exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	14 003	85 766	8 458	1 298	-	-	1 701	111 225	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	145 990	-	-	-	-	145 990	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	(72 787)	-	-	3 102	48 122	(21 563)	34
35	Total des charges autres	3 784 829	3 616 782	3 966 372	400 685	2 153 338	200 698	3 875 669	17 998 373	35
36	Ventes internes (878)	(224 750)	(62 260)	(79 190)	(23 554)	-	(70 260)	-	(460 014)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	38 224	7 919	15 060	18 509	950	950	7 335	88 946	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	3 598 303	3 562 440	3 902 242	395 640	2 154 288	131 388	3 883 004	17 627 305	39
40	TOTAL DES CHARGES	59 511 809	7 661 512	15 857 033	2 115 402	3 442 520	207 345	5 287 701	94 083 322	40

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2025
 en \$

Annexe 3

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	3 933 064	-	-	-	432 027	---	-	4 365 091	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	6 464 114	-	-	-	9 800	-	-	6 473 914	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	6 972 280	-	-	-	-	-	-	6 972 280	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	2 135 776	-	-	-	-	-	-	2 135 776	6
7	Total des subventions	19 505 234	-	-	-	441 827	-	-	19 947 061	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	1 183 235	-	-	-	-	-	-	1 183 235	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	3 355 554	-	-	-	6 025	-	-	3 361 579	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(855 506)	-	-	-	-	-	-	(855 506)	14
15	Ventes externes (460)	12 993	-	-	-	-	-	-	12 993	15
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Total des produits autres	3 696 276	-	-	-	6 025	-	-	3 702 301	17
18	TOTAL DES PRODUITS	23 201 510	-	-	-	447 852	-	-	23 649 362	18

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale								1
2	Direction	202 707	-	-	-	61 648	-	264 355	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	736 930	-	-	-	-	-	736 930	4
5	Chargés de cours	3 281	-	-	-	-	-	3 281	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	4 525 505	-	-	-	9 839	-	4 535 344	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	350 055	-	-	-	-	-	350 055	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 152 983	-	-	-	38 826	-	1 191 809	8
9	Personnel de soutien technique	773 928	-	-	-	-	-	773 928	9
10	Personnel de soutien de bureau	203 633	-	-	-	-	-	203 633	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	1 648 949	-	-	-	27 554	-	1 676 503	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	202 675	-	-	-	-	-	202 675	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	9 800 646	-	-	-	137 867	-	9 938 513	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	8 250	-	-	-	-	-	8 250	16
17	Formation et perfectionnement (710)	21 983	-	-	-	450	-	22 433	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 220 881	-	-	-	2 409	-	1 223 290	18
19	Bourses (735)	6 492 108	-	-	-	77 500	-	6 569 608	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	3 019 333	-	-	-	41 600	-	3 060 933	20
21	Fournitures et matériel (745)	968 352	-	-	-	799	-	969 151	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	2 035 309	-	-	-	130 987	-	2 166 296	23
24	Volumes et périodiques (750)	5 539	-	-	-	-	-	5 539	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	59 569	-	-	-	-	-	59 569	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	28 652	-	-	-	6 944	-	35 596	26
27	Location exploitation (830)	-	-	-	-	-	-	-	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	24 583	-	-	-	14 223	-	38 806	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	263	-	-	-	-	-	263	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Total des charges autres	13 884 821	-	-	-	274 913	-	14 159 734	34
35	Ventes internes (878)	(63 209)	-	-	-	(375)	-	(63 584)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	399 187	-	-	-	35 447	-	434 634	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	14 220 799	-	-	-	309 985	-	14 530 784	38
39	TOTAL DES CHARGES	24 021 445	-	-	-	447 852	-	24 469 297	39

ÉTATS DU TRAITEMENT

ÉTAT DU TRAITEMENT 2024-2025

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	19,35	Le plus élevé	192 544	32 726
		Moyenne	192 792	14 567
		Le moins élevé	108 994	392
Personnel de direction des services	16,77	Le plus élevé	185 454	31 705
		Moyenne	149 603	11 258
		Le moins élevé	126 791	752
Personnel de gérance des emplois de soutien	4,11	Le plus élevé	125 439	16 689
		Moyenne	115 869	15 110
		Le moins élevé	97 255	1 428

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	16,11	Le plus élevé	15 700
		Moyenne	11 392
		Le moins élevé	6
Personnel de direction des services	15,91	Le plus élevé	21 850
		Moyenne	6 326
		Le moins élevé	160
Personnel de gérance des emplois de soutien	4	Le plus élevé	8 283
		Moyenne	3 553
		Le moins élevé	172

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

Grille des indicateurs

I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	398	91,5%	374	87,2%	368	88,9%	391	87,5%	322	87,3%	290	91,0%	330	91,2%
199	Diplomation après 6 ans	398	83,9%	374	79,1%	368	81,5%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
200	Sciences de la santé	31	90,3%	39	87,2%	49	89,8%								
201	Sciences pures														
202	Sciences appliquées	16	68,8%	17	52,9%	12	83,3%								
203	Arts	90	86,7%	95	78,9%	98	79,6%								
204	Lettres														
205	Sciences humaines	121	83,5%	97	86,6%	87	80,5%								
206	Éducation	73	82,2%	63	71,4%	78	79,5%								
207	Droit														
208	Administration	67	83,6%	62	77,4%	44	81,8%								
209	Études plurisectorielles			1	100,0%										
210	Sans objet														
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant		53	67,9%	68	73,5%	71	77,5%	71	73,2%						
211															
212	Sciences de la santé	1	0,0%	1	0,0%	9	66,7%	8	50,0%						
213	Sciences pures	2	50,0%	8	87,5%	7	71,4%	3	33,3%						
214	Sciences appliquées	11	90,9%	10	90,0%	12	83,3%	19	89,5%						
215	Arts			16	75,0%	12	100,0%	7	85,7%						
216	Lettres														
217	Sciences humaines	19	63,2%	17	58,8%	15	66,7%	12	66,7%						
218	Éducation			4	25,0%			1	0,0%						
219	Droit														
220	Administration	19	63,2%	11	90,9%	14	71,4%	18	77,8%						
221	Études plurisectorielles	1	100,0%	1	100,0%	2	100,0%	3	66,7%						
222	Sans objet														
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant		7	85,7%	3	66,7%										
223															
224	Sciences de la santé	1	100,0%												
225	Sciences pures														
226	Sciences appliquées	1	100,0%	2	100,0%										
227	Arts														
228	Lettres														
229	Sciences humaines														
230	Éducation														
231	Droit														
232	Administration														
233	Études plurisectorielles	5	80,0%	1	0,0%										
234	Sans objet														
Remarques															

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue								Date :
								Page 2 de 2
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé	2,4	1,9	2,2	2,3	2,4		
236	Sciences pures							
237	Sciences appliquées	4,2	3,9	3,6	3,8	4,0		
238	Arts	2,5	2,5	2,7	2,5	2,6		
239	Lettres							
240	Sciences humaines	2,7	2,9	2,8	2,6	2,6		
241	Éducation	3,7	3,9	3,9	3,9	3,9		
242	Droit							
243	Administration	2,9	2,7	2,6	2,3	2,4		
244	Études plurisectorielles		0,7	1,0	3,3			
245	Sans objet							
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	2,9	2,9	2,9	2,8	2,9		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé				1,6	1,0	1,2	1,0
249	Sciences pures	3,0	2,5	2,9	2,7	2,4	2,2	3,7
250	Sciences appliquées	2,2	2,6	2,3	2,2	2,7	2,9	2,7
251	Arts			1,8	1,6	1,3	1,4	1,2
252	Lettres							
253	Sciences humaines	2,0	2,5	2,4	2,5	2,3	2,2	2,3
254	Éducation		2,0	2,0	3,0			
255	Droit							
256	Administration	2,4		2,3		2,3	2,8	2,5
257	Études plurisectorielles	3,7	1,7	2,3	1,7	1,8		2,0
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	2,3	2,4	2,2	2,0	2,0	1,9	2,3
Durée moyenne des études de doctorat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé	1,0						
262	Sciences pures							
263	Sciences appliquées	3,3	0,9	1,0				
264	Arts							
265	Lettres							
266	Sciences humaines		6,2					
267	Éducation							
268	Droit							
269	Administration							
270	Études plurisectorielles	5,3	4,2					
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	4,3	3,3	1,0				
Remarques								

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, DGPP, DSIG, BCI.

No de ligne Début	No de ligne fin	Page	
Page 1 - Réussite			
			<p>Cohorte</p> <p>Les étudiants inclus dans la cohorte sont ceux qui étaient inscrits pour la première fois dans un diplôme de grade au trimestre d'automne et à temps plein. Il est cependant possible qu'un étudiant interrompe ses études durant son parcours ou poursuive certains de ses trimestres d'études à temps partiel. Pour tous les indicateurs de cheminement, le type de fréquentation scolaire (temps plein ou temps partiel) des trimestres subséquents n'a pas d'importance.</p>
			<p>Nombre d'années de suivi</p> <p>Les indicateurs de taux de diplomation par cohorte de nouveaux inscrits au baccalauréat est typiquement présentés après 6 ans tandis que celui à la maîtrise est après 4 ans et celui au doctorat est habituellement présenté après 8 ans.</p>
			<p>Taux de réussite</p> <p>Le taux de réussite par cohorte de nouveaux inscrits comprend les personnes qui ont diplômé dans la même sanction que recherchée au départ, même si la sanction obtenue ne correspond pas au programme d'études initialement visé. Par exemple, un étudiant qui commence un baccalauréat en sciences politiques, et qui, à la suite d'un changement de programme, obtient un baccalauréat en économie, sera comptabilisé. Si ce même étudiant obtient plutôt un certificat en sciences politiques, il ne sera pas compris dans le taux d'obtention de diplôme. Voir <i>Liste_formules</i>.</p>
198			<p>Persévérance après 1 an</p> <p>Le taux de persévérance comprend les personnes, qui, d'une même cohorte, ont obtenu un diplôme dans le grade visé, demeurent inscrits dans le grade visé ou bien sont inscrits dans un cycle supérieur sur le nombre d'étudiants contenu dans la cohorte de départ. Dans ce dernier cas, toutes les sanctions possibles dans les cycles supérieurs sont considérées. Le dénominateur est le total de la cohorte. Voir <i>Liste_formules</i>.</p>
199	210		<p>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</p> <p>Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un baccalauréat en six ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.</p> <p>Exemple: La cohorte de l'automne 2006 (toutes universités) regroupe 39 016 étudiants. De cette cohorte, 2 012 personnes ont démarré un baccalauréat en arts à temps plein en T0. En T18, soit 6 ans plus tard, 135 de ces personnes ont obtenu un baccalauréat dans un autre domaine et une autre discipline (DIP1), 52 personnes ont obtenu un baccalauréat dans une autre discipline mais dans le même domaine (DIP2) et 1 268 personnes ont obtenu un diplôme dans la même discipline et le même domaine (DIP3). On comptabilise donc $(135+52+1\ 268)/2\ 012 = 72,3\%$ de réussite après 6 ans pour les personnes ayant débuté un baccalauréat en art en T0. Voir <i>Liste_formules</i>.</p>
211	222		<p>Taux de réussite après 4 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant</p> <p>Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 4 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.</p>
223	234		<p>Taux de réussite après 8 ans au doctorat, par domaine CLASS dominant</p> <p>Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un doctorat en 8 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.</p>
198	234		<p>Réussite des études</p> <p>Ces lignes indiquent le nombre total de personnes formant les cohortes de nouveaux inscrits, qui servent de dénominateur aux calculs des taux de réussite indiqués aux lignes 198 à 234.</p>
Page 2 - Durée des études			
235	273		<p>Durée moyenne des études</p> <p>La durée moyenne des études consiste, pour chaque cohorte, à calculer la durée des études des étudiants qui ont diplômés (en 6 ans ou moins pour les baccalauréats, en 4 ans ou moins pour les maîtrises, 8 ans ou moins pour les doctorats). Plus précisément, la moyenne de la durée des études correspond au rapport de la somme des durées des études complétées (en trimestres ou en années), sur le nombre total des étudiants qui ont diplômés. Les étudiants sont donc les mêmes étudiants diplômés considérés dans les taux de réussite par domaine CLASS dominant. On calcule le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'interruption des études et ceux à temps partiel, que l'on convertit en nombre d'années par la suite.</p>

Table de conversion

Sciences de la santé	Sciences pures	Sciences appliquées	Sciences humaines	Lettres
Sciences fondamentales et appliquées	Sciences biologiques	Ressources naturelles	Études géopolitiques	Langues et littératures modernes a
Sciences infirmières et nursing	Botanique (phytobiologie, etc.)	Agriculture	Communications et journalisme	Langues secondes autres que le fra
Périalité	Zoologie	Pédologie, aménagement et conse	Psychologie	Latin, latin-grec
Médecine	Microbiologie	Zootecnie	Sciences sociales	Traduction
Médecine et chirurgie expérimenta	Biochimie	Étude de la faune (régions sauvage	Anthropologie	Langues et littératures francaises o
Médecine dentaire	Biophysique	Sciences et technologie des alimen	Économique	Littérature comparée
Optométrie	Génétique	Phytotechnie	Histoire	Humanités gréco-latines, et archéo
Pharmacie et sciences pharmaceuti	Mathématique	Design de l'environnement	Géographie	Linguistique (phonétique, sémanti
Diététique et nutrition	Probabilités et statistiques	Architecture	Science politique	Français, en général et langue mate
Ergothérapie	Mathématiques appliquées	Architecture paysagiste	Sociologie	Français, langue seconde
Physiothérapie	Actuariat	Architecture urbaine et aménagem	Criminologie	Anglais, langue seconde
Chiropratique	Sciences physiques	Design industriel	Études urbaines	Anglais, en général et langue mater
Orthophonie et audiologie	Météorologie et sciences de l'atmo	Urbanisme	Démographie	Pluridisciplinaire (lettres)
Thérapies alternatives	Géologie (minéralogie, etc.)	Sciences de l'informatique	Ethnologie et ethnographie	
Santé communautaire et épidémiol	Chimie	Ingénierie	Sexologie	
Ergonomie	Sciences de la terre	Génie aérospatial, aéronautique et	Économie rurale et agricole	
Autres professions de la santé	Océanographie	Génie agricole, génie rural	Psycho-éducation	
Médecine vétérinaire	Énergie	Génie alimentaire	Sciences domestiques	
Pluridisciplinaire (sciences de la sar	Hydrologie, sciences de l'eau	Génie biologique et biomédical	Sciences médiévales	
	Pluridisciplinaire (sciences pures)	Génie chimique	Service social	
		Génie civil, de la construction et du	Animation sociale ou communautaire	
		Génie électrique, électronique et d	Orientation, information scolaire et professionnelle	
		Génie mécanique	Récréologie	
		Génie géologique	Sciences sociales et humanités	
		Génie industriel et administratif	Philosophie	
		Génie métallurgique et des matéria	Sciences religieuses	
		Génie minier	Pluridisciplinaire (sciences humaines)	
		Génie physique		
		Génie nucléaire		
		Géodésie (arpentage)		
		Génie informatique et de la construction des ordinateurs		
		Génie des pâtes et papiers		
		Génie forestier, foresterie et sciences du bois (sylviculture)		
		Génie agro-forestier		
		Sciences de l'activité physique		
		Pluridisciplinaire (sciences appliquées)		

Éducation	Droit	Administration	Arts	Autres
Pluridisciplinaire (sciences de l'édu	Droit	Administration des affaires	Beaux-arts et arts appliqués	Études Autresles
Didactique (art d'enseigner)		Comptabilité, sciences comptables	Arts plastiques (peinture, dessin, sc	Environnement (qualité du milieu e
Formation des enseignants au préscolaire		Information de gestion	Histoire de l'art	Carrières militaires
Formation des enseignants au préscolaire et au primaire		Opérations bancaires et finance	Musique	Non applicable
Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire		Gestion et administration des entre	Musicologie (histoire et littérature)	
Formation des enseignants spécialistes en adaptation scol. (orthopéda		Recherche opérationnelle	Art dramatique	
Formation des enseignants au secondaire		Marketing et achats	Mouvement expressif, danse, mime, rythmique	
Form. des enseignants de l'ens. professionnel au secondaire et au collé		Affaires sur le plan international	Design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor)	
Formation des enseignants au collégial		Gestion du personnel	Cinématographie	
Pédagogie universitaire		Relations industrielles	Photographie	
Éducation des adultes et formation permanente		Économie des affaires	Arts graphiques (communications graphiques)	
nelle		Administration scolaire	Pluridisciplinaire (arts)	
		Gestion des services de santé		
		Coopération		
		Gestion de la production		
		Administration publique		
		Pluridisciplinaire (administration)		
		Bibliothéconomie et archivistique		

Résumé des indicateurs de chemi

Source : MES, PFSG, DGPP, DSIG.

Champ

Taux de réussite

Taux de persévérance

Total cohorte

Élément

Légende des composantes des formules

AB1

AB2

DIP1

DIP2

DIP3

INS1

INS2

INS3

INS4

INS5

INS6

INS7

INTER

inément universitaire utilisés par le MES

Formule

=SOMME(DIP1;DIP2;DIP3)/SOMME(AB1;AB2;DIP1;DIP2;DIP3;INS1;INS2;INS3;INTER;INS5;INS4;INS6;INS7)

=SOMME(DIP1;DIP2;DIP3;INS5;INS4;INS6;INS2)/SOMME(AB1;AB2;DIP1;DIP2;DIP3;INS1;INS2;INS3;INTER;INS5;INS4;INS6;INS7)

=AB1+AB2+DIP1+DIP2+DIP3+INS1+INS2+INS3+INTER+INS4+INS5+INS6+INS7

Formule

Abandon des études avec une sanction autre que celle initialement visée

Abandon des études sans aucune sanction

Diplômés, sanction obtenue: Autre discipline / Autre domaine d'études

Diplômés, sanction obtenue: Autre discipline / Même domaine d'études

Diplômés, sanction obtenue: Même discipline / Même domaine d'études

Inscrits, attestation ou microprogramme ou aucune sanction

Inscrits, autre sanction (différent d'attestation): Cycle d'études supérieur

Inscrits, autre sanction (différent d'attestation): Même cycle d'études

Inscrits, même sanction: Autre discipline / Autre domaine d'études

Inscrits, même sanction: Autre discipline / Même domaine d'études

Inscrits, même sanction: Même discipline / Même domaine d'études

Inscrits, autre sanction (différent d'attestation): Cycle d'études inférieur

Interruption des études

Note: une étudiante ou un étudiant est considéré situation d'abandon s'il n'a pas obtenu la sanction visée, et qui, au moment de l'observation, n'est pas inscrit aux études depuis au moins cinq trimestres consécutifs. Autrement, l'étudiant sera classé en interruption. Cette situation est rétroactive avec la mise à jour des fichiers.

MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENTS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

MESURES PHARE D'ENCADREMENT DES ETUDIANTS

1. POURSUITE DES TRAVAUX DU COMITÉ RÉUSSITE

Mis sur pied l'année dernière, le Comité réussite regroupe des personnes employées provenant des Services à la communauté étudiante (SCE), du Service de pédagogie universitaire et de formation à distance (SPUFAD), du Service des communications et du recrutement, du Bureau de planification et d'analyse stratégique, du Service Mamawi Mikimodan (Faire ensemble) et du Bureau de gestion des produits numériques. Il vise à concerter différents acteurs institutionnels pour assurer un suivi plus spécifique de la réussite étudiante et mettre en place des actions et mesures d'appui aux personnes étudiantes et aux unités administratives concernées.

Au nombre des réalisations, une Journée réussite a été organisée le 11 juin 2024. Réunissant environ 80 personnes en présence et à distance, la journée a permis de diffuser les analyses du Comité réussite, notamment sur la notion des profils étudiantes et étudiants à l'UQAT en lien avec les modes de formation des personnes étudiantes et leurs caractéristiques. Cette journée d'échanges, dont la première s'est tenue en 2022, est devenue un rendez-vous annuel qui permet à la communauté universitaire de se rassembler sur le thème de la réussite, d'échanger sur les données reliées à la réussite et sur des actions de soutien à la réussite. Elle regroupe tant des membres du corps enseignant que du personnel administratif dans l'optique de mettre en commun les différentes perspectives de la réalité étudiante telle que vécue à l'UQAT.

A l'échelle institutionnelle, les actions débutées l'an dernier ont poursuivi leur déploiement. À la suite des résultats du sondage téléphonique aux personnes ayant abandonné tous leurs cours à l'hiver 2025, un Sondage sur les motifs d'annulation des cours a été implanté en partenariat avec l'équipe de développement informatique. Désormais, chaque personne aux études annulant un cours reçoit, directement dans l'interface d'annulation en ligne, un sondage la questionnant sur les raisons d'annulation de ce ou ces cours. Le sondage a été lancé à la session d'hiver 2025 et se poursuit désormais chaque session. L'analyse des raisons principales évoquées permettra de déterminer le champ d'action du comité réussite sur les mesures à déployer pour raffiner l'accompagnement en début de session, et notamment en première session.

À l'échelle des programmes, l'analyse de la persévérance et de la réussite dans trois certificats en formation à distance, amorcée l'an dernier, a mené à une rencontre avec les responsables de ces programmes de manière à dégager collectivement des pistes d'actions des différents services pour favoriser la persévérance étudiante dans ces programmes, en cohérence avec les actions et besoins des départements. C'est ainsi que le cours *UQAT101 - Réussir mon entrée à l'UQAT* (0 crédit) a été développé à l'hiver 2025. Il est constitué de 7 modules permettant aux personnes admises de se familiariser avec les plateformes numériques d'apprentissage et les études universitaires (métier d'étudiant, gestion du temps, etc.). Un projet pilote d'offre de ce cours cible les nouvelles admissions en formation à distance pour le certificat en accompagnement à l'enseignement primaire, le certificat en santé et sécurité au travail et le certificat en soins infirmiers cliniques. L'offre du cours à l'ensemble de l'effectif en formation à distance est envisagée d'ici la fin de 2026.

2. ÉVALUATION DES ATELIERS DU BUREAU D'AIDE À LA RÉUSSITE (BAR)

Le Bureau d'aide à la réussite (BAR) offre depuis plusieurs années différents ateliers à la population étudiante en fonction de ses besoins et de son statut. Ces ateliers diversifiés visent différentes thématiques qui permettent d'accueillir les personnes étudiantes dans l'environnement universitaire ou de développer leurs habiletés. Si un questionnaire de satisfaction était rempli à la suite de la participation aux ateliers, il ne permettait pas d'apprécier les effets perçus chez les personnes étudiantes de la participation à ces ateliers.

Un plan d'évaluation a été conçu en 2023-2024 pour mieux saisir les effets des ateliers du BAR et mis en œuvre à partir de l'automne 2024. Ce plan d'évaluation se concentre sur plusieurs questions clés : les résultats ou effets des ateliers, en vérifiant si les stratégies enseignées renforcent le sentiment de compétence des étudiantes et étudiants, la pertinence et la cohérence des stratégies d'apprentissage et d'adaptation, en s'assurant qu'elles répondent aux besoins et intérêts des personnes étudiantes et en clarifiant le public cible des ateliers ; la mise en œuvre ou le processus, pour déterminer si le moment de chaque atelier est adéquat et si les outils de communication actuels atteignent bien les populations visées ; l'efficacité, en analysant les moyens d'améliorer le taux de rétention aux ateliers ; et, enfin, l'impact des ateliers sur la persévérance et la réussite des participantes et participants ayant assisté à au moins un atelier.

La collecte de données a débuté à l'automne 2024 auprès des personnes ayant participé aux ateliers. À l'issue de cette première année, les données récoltées ont permis de brosser un portrait des personnes qui se sont inscrites aux ateliers pour les sessions A24 et H25, ainsi que leur indice de satisfaction pour les mêmes sessions.

Finalement, les questionnaires d'autoefficacité sont en compilation actuellement pour les questionnaires remplis six mois après les ateliers.

3. AUGMENTATION DE L'AIDE PSYCHOSOCIALE OFFERTE AUX PERSONNES ÉTUDIANTES

De manière à augmenter et diversifier le soutien offert à la population étudiante, différentes initiatives ont aussi été organisées concernant l'aide psychosociale offerte aux personnes étudiantes.

- Mois Inspiration : en octobre et février, la santé globale est mise de l'avant, en proposant un défi pour bouger, des conférences sur différents thèmes liés à la santé globale et l'identification de modèles inspirants parmi les pairs.
- Infolettre étudiante : grâce à l'embauche d'une conseillère en communication dédiée aux Services à la communauté étudiante, nous avons mis en place une infolettre étudiante - transmise à tous les mois durant les sessions d'automne et d'hiver. Ce nouvel outil permet de mieux rejoindre nos populations étudiantes, qui sont déployées dans sept centres et campus en plus de la formation à distance, et qui sont caractérisées par des profils très diversifiés.
- Comité Diversité sexuelle : issu d'une initiative de la communauté universitaire, ce comité n'a pas de statut officiel à l'heure actuelle. Cependant, les activités proposées par ce comité dans la dernière année ont permis de sensibiliser l'ensemble de la communauté aux inquiétudes des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre en lien avec le recul constaté dans plusieurs pays quant aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

AUTRES MESURES D'ENCADREMENT DES PERSONNES ÉTUDIANTES

ÉVALUATION DES CERTIFICATS

Dans un souci d'assurance-qualité, et comme une large part de l'effectif étudiant de l'UQAT est répartie dans des certificats, suivis notamment en formation à distance, la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes de l'UQAT* a été révisée de manière à mieux cibler les programmes gigognes et programmes courts ou constitutifs de grade, eux qui ne faisaient pas l'objet d'évaluations périodiques jusqu'à récemment.

Le Champ d'application de la Politique a donc été précisé en ce sens:

« La présente Politique vise les programmes de grade (baccalauréats, maîtrises et doctorats).

Il est suggéré d'évaluer de façon simultanée plusieurs programmes apparentés ou gigognes en ajustant le processus d'évaluation, tout en respectant la présente Politique. Avec les ajustements appropriés, elle peut aussi s'appliquer aux programmes courts ou constitutifs de grade (microprogrammes, programmes de certificats, mineures, de majeures, et de diplômes d'études supérieures spécialisées) qui ne sont pas évalués en même temps qu'un programme de grade d'une même discipline. Pour ces derniers, l'évaluation est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire, à moins d'être sollicitée par le Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite. »

Cette pratique permettra de s'assurer de porter un regard sur la pertinence des programmes, sur leur vitalité incluant l'analyse de la persévérance et de la réussite dans les programmes. Dans ces exercices à la procédure bien encadrée, la population étudiante est aussi consultée de manière à pouvoir s'exprimer sur les objectifs du programme, ses cours et activités de formation, ainsi que sur les ressources dévolues au programme.

Finalement, des références à l'engagement de l'UQAT à faire place aux perspectives autochtones dans les cours et programmes et des orientations en ce sens ont notamment été ajoutées dans la Politique. Le concept de « compétence » pouvant remplacer celui d'objectif dans le cas de programmes élaborés ou révisés dans le cadre d'une approche par compétences a aussi été introduit.

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Dans sa perspective institutionnelle de la recherche et de la recherche-cr ation, l'UQAT se pr esente comme une universit  dont l'excellence en recherche fondamentale et appliqu e, ainsi qu'en recherche-cr ation, contribue activement   l'avancement,   la diffusion et   la coconstruction des savoirs au Qu bec, au Canada et ailleurs dans le monde. L'UQAT vise les standards les plus  lev s en mati re de recherche et de recherche-cr ation et cherche   favoriser des collaborations strat giques et intersectorielles,    tendre ses partenariats nationaux et internationaux, et   renforcer l'alignement avec l'innovation par l'application, le transfert et la mobilisation des connaissances. Afin de soutenir la croissance pr vue de ses activit s, l'UQAT poursuit l'optimisation de son soutien administratif d di  aux  quipes de recherche, notamment en mati re d'infrastructures, d' thique et de gestion financi re des fonds obtenus aupr s des organismes subventionnaires. Les forces et les priorit s des activit s de recherche et de recherche-cr ation de l'UQAT se refl tent dans l'attribution de chaires et la cr ation de deux laboratoires de recherche, et par les activit s men es avec une multitude de partenaires.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

Afin de renforcer le positionnement de l'UQAT en recherche, en recherche-cr ation et en innovation, cinq orientations li es   la recherche ont  t  identifi es dans la plan strat gique de recherche et de recherche-cr ation pour la p riode 2020-2025. Un rappel de ces orientations ainsi que les principales activit s r alis es en 2024-2025 en lien avec ces orientations sont pr sent s dans les sections suivantes.

1. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT PROPICE   LA RECHERCHE ET   LA RECHERCHE-CR ATION

Cette orientation strat gique a pour objectifs de :

- 1) d velopper et optimiser les espaces de recherche et de recherche-cr ation;
- 2) accro tre le soutien technique et professionnel offert aux chercheuses et chercheurs;
- 3) renforcer la culture de la recherche et de la recherche-cr ation.

En dotant les départements des espaces et des ressources humaines et matérielles nécessaires à leurs activités de recherche et de recherche-crédation de même qu'en encourageant la mutualisation des infrastructures et du personnel de soutien technique et professionnel, l'UQAT veut offrir des possibilités de regroupements physiques et virtuels pour créer un milieu de vie dynamique, ouvert et sécuritaire. L'UQAT veut aussi accroître son soutien institutionnel en optimisant les outils de gestion interne et les services offerts aux chercheuses et chercheurs tout en formant le personnel de soutien technique aux enjeux de la santé et sécurité en milieu de travail. Parallèlement aux enjeux d'infrastructures et de soutien technique et professionnel, l'UQAT souhaite renforcer la culture de la recherche en soutenant des initiatives ciblées qui permettront de valoriser la spécificité des activités de recherche et de recherche-crédation réalisées à l'UQAT.

2. SOUTENIR L'ESSOR ET LE DÉPLOIEMENT D'APPROCHES NOVATRICES

Dans cette orientation, trois axes ont été établis : 1) innover dans les créneaux de recherche et de recherche-crédation existants; 2) recenser et élargir les possibilités de recherche intersectorielles novatrices et structurantes; 3) soutenir et favoriser l'ancrage dans les savoirs autochtones. L'UQAT souhaite accélérer l'émergence de nouveaux projets dans tous les secteurs. La création d'une chaire institutionnelle et de deux nouveaux laboratoires font partie des réalisations marquantes liées à cette orientation de recherche en 2024-2025. De plus, le classement 2024 de RE\$EARCH Infosource Inc. démontre que l'UQAT se trouve à nouveau parmi les grandes universités canadiennes en recherche. L'UQAT occupe ainsi la première position en ce qui concerne l'intensité de recherche par professeur parmi les 19 universités canadiennes de sa catégorie, avec près de 159 000 \$ par professeur. Cette performance, soutenue par une équipe de spécialistes multidisciplinaires et engagés, souligne son rôle de leader dans l'écosystème de la recherche, de la création et de l'innovation. L'Université conserve son second rang pour le financement de recherche obtenu en partenariat avec des entreprises et atteint le 3^e rang pour le financement de recherche par étudiant. Par ailleurs, grâce à une croissance remarquable de son volume annuel de recherche, l'UQAT grimpe au 5^e rang avec plus de 24 M\$, soit une augmentation de près de 24 % par rapport à 2023. Enfin, dans le top 50 des universités canadiennes toutes catégories confondues, l'Université gagne une position et se hisse au 36^e rang du classement.

3. METTRE EN VALEUR LES CONTRIBUTIONS EN RECHERCHE ET EN RECHERCHE-CRÉATION

Les objectifs de cette orientation stratégique visent à : 1) intensifier les efforts de rayonnement à l'échelle nationale et internationale; 2) valoriser la mobilisation des connaissances; 3) accentuer les efforts de recrutement d'étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs; 4) accroître la diffusion des productions scientifiques et artistiques des chercheuses et chercheurs. Pour ce faire, il est prévu de valoriser les initiatives des membres du corps professoral pour le développement de la recherche et de la recherche-crédation, notamment à l'échelle internationale. L'obtention de deux prix importants fait partie des faits saillants de la dernière année en lien avec cette orientation : le prix d'excellence du partenariat du réseau de l'Université du Québec obtenu par la professeure Nicole Fenton, ainsi que la nomination de Yves Bergeron à titre de chevalier de l'Ordre national du Québec.

4. OPTIMISER L'APPUI ET LE SOUTIEN À LA RELÈVE DANS SON PARCOURS EN RECHERCHE

Les objectifs sont : 1) promouvoir le développement et l'offre de nouveaux programmes de recherche et de recherche-crédation aux cycles supérieurs; 2) accroître la visibilité des possibilités de financement et de soutien pour les étudiantes et étudiants en recherche et en recherche-crédation; 3) promouvoir l'offre de stages rémunérés en recherche et en recherche-crédation. L'UQAT entend assurer la continuité des services de soutien aux cycles supérieurs en structurant les procédures à tous les niveaux administratifs pour l'attraction, le recrutement et la rétention des étudiantes et étudiants.

5. OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-CRÉATION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION (ÉDI)

L'engagement de l'UQAT pour faire progresser l'ÉDI occupe une place particulièrement importante au sein de son environnement de travail et d'apprentissage, lequel veille à valoriser la multiplicité des appartenances sociales. Elle désire formaliser l'instauration d'un cadre favorable à l'ÉDI. Au cours de la dernière année, des consultations ont eu lieu pour élaborer une première Politique institutionnelle en équité, diversité et inclusion, en vue de son adoption au cours de l'année 2025-2026.

RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

Afin de favoriser la création et la transmission de savoirs émergents dans des disciplines où les enjeux sont nombreux et actuels, l'UQAT a annoncé la création d'une chaire de recherche institutionnelle et de deux nouveaux laboratoires de recherche.

1. CRÉATION D'UNE NOUVELLE CHAIRE DE RECHERCHE

Chaire de recherche institutionnelle en biodiversité nordique en contexte minier

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est fière d'annoncer la création de la Chaire de recherche institutionnelle en biodiversité nordique en contexte minier. Pour un mandat de cinq ans, la Chaire a comme mission d'approfondir les connaissances des impacts cumulatifs du développement d'une mine sur la biodiversité nordique tout au long de son cycle de vie, et d'assurer la diffusion de celles-ci. Cette mission sera mise en œuvre dans le respect des connaissances des peuples autochtones et permettra de développer des stratégies visant à réduire ces impacts. Nicole Fenton, professeure à l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) de l'UQAT, est nommée titulaire de cette chaire.

Le passage d'une économie fossile à une économie renouvelable entraîne un intérêt croissant pour l'exploitation des minéraux critiques et stratégiques, et ce à l'échelle internationale. L'augmentation de l'exploitation minière au Canada, pays reconnu pour ses grandes réserves en minéraux, cause sans surprise une pression accrue sur la biodiversité et un chevauchement entre les zones d'intérêt biologique et celles riches en ressources.

Cette nouvelle chaire institutionnelle permettra la continuité des travaux amorcés en 2017 par la Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier. « La création de cette chaire institutionnelle permet non seulement de poursuivre la recherche sur cette problématique, mais également d'élargir les possibilités de recherche intersectorielles à même l'UQAT, avec la collaboration de plusieurs membres du corps professoral de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) et de l'École d'études autochtones, en plus de divers collaborateurs au sein de l'IRF. Les travaux que nous menons agissent sur de nombreuses sphères, telles que la science, la communauté et le développement social et industriel. », souligne la professeure Fenton. De plus, cette infrastructure de recherche permettra de poursuivre la formation de personnel hautement qualifié aux trois cycles d'études universitaires.

Afin d'approfondir les réflexions, la démarche de recherche scientifique a été revue en élargissant les axes de recherche et en précisant les objectifs à combler. Concrètement, les projets de recherche permettront de mesurer les impacts des émissions de poussières minières ainsi que les impacts de l'ensemble des vecteurs de perturbation tel que la pollution lumineuse, sonore et autres effets secondaires, notamment sur la faune autour des sites miniers. Tout en vérifiant si les techniques de restauration peuvent atténuer l'empreinte des mines, passées comme futures, ces projets permettront également de développer des outils de planification écologique et des stratégies de communication avec les partenaires.

Les projets seront réalisés en collaboration avec de nombreux partenaires représentant les sphères industrielles, autochtones et gouvernementales. Ce précieux maillage garantit que les résultats seront non seulement théoriquement valables, mais également pertinents et adaptés à leur milieu. Les partenaires seront en mesure d'appliquer les solutions recommandées par l'équipe de recherche dans leurs installations respectives, sur l'ensemble de leur territoire ou dans le cadre du développement de leur communauté. Les partenaires de la Chaire sont Agnico Eagle, Mine Hecla Québec, Nemaska Lithium, Eldorado Gold, le Gouvernement de la Nation Crie, le Conseil de la première Nation Abitibiwinni, le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Ressources naturelles Canada - Service canadien des forêts - CanmetMINING, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Centre d'étude de la forêt. Plusieurs de ces collaborateurs sont impliqués dans les travaux de la professeure Fenton depuis 2017.

Les travaux de la chaire industrielle ont permis d'acquérir une meilleure compréhension de l'impact de l'industrie minière sur la biodiversité, mais certains enjeux demeuraient encore à résoudre. Dans le cadre de la nouvelle chaire institutionnelle, une approche à l'échelle régionale est mise en œuvre. Celle-ci repose sur l'utilisation d'un ensemble de sites miniers comme population statistique, permettant ainsi de déterminer des effets concrets applicables à plusieurs sites au sein du biome boréal. Le volet communication sera renforcé afin de faciliter les discussions entre les différents groupes impliqués, tant du côté de l'exploitation que de celui de la protection.

2. CRÉATION DE NOUVEAUX LABORATOIRES DE RECHERCHE

Laboratoire sur les données industrielles, la fiabilité et l'intelligence artificielle (DIFIA)

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a créé un nouveau laboratoire de recherche consacré à la transformation numérique et à la valorisation des données dans les secteurs industriel, minier et public. Le Laboratoire sur les données industrielles, la fiabilité et l'intelligence artificielle (DIFIA) a pour objectif d'offrir un pôle d'expertise-conseil et de créer des solutions personnalisées et commercialisables pour la valorisation des données, l'optimisation des processus d'affaires, la collecte optimale des données et la prédiction intelligente des défaillances industrielles.

La gestion des industries et des sites miniers, incluant le suivi des actifs et du personnel, fait face à des exigences croissantes imposées par les défis liés à la sécurité opérationnelle, humaine et environnementale. L'intelligence artificielle, l'instrumentation intelligente, les jumeaux numériques, les robots et les véhicules autonomes offrent des perspectives prometteuses pour répondre à ces besoins et favoriser l'industrialisation de ces technologies. « Pour ne nommer que ces exemples, des capteurs peuvent surveiller en temps réel la température, la pression, les vibrations ou la qualité de l'air, fournissant un portrait précis du milieu. Les robots et drones autonomes peuvent accéder à des zones à risque pour y mener des inspections, réduisant l'exposition humaine », souligne Hatem Mrad, professeur à l'École de génie de l'UQAT et responsable du nouveau laboratoire.

L'équipe du laboratoire regroupe Hatem Mrad, Guyh Dituba Ngoma, Mohamad Saad et Yassine Kali, professeurs à l'École de génie ainsi que de Chahid Ahabchane, professeur en sciences de la gestion. Ensemble, ils possèdent des expertises variées en optimisation des procédés, fiabilité des structures, turbomachines minières, simulation numérique, commande des systèmes autonomes, interaction humain-robot, etc. À travers différents projets de recherche, les membres du laboratoire contribueront au développement des approches personnalisées pour valoriser les données, à la proposition d'applications concrètes et à l'industrialisation des technologies numériques. Les axes de recherche sont la maintenance et l'instrumentation, la robotique et le contrôle intelligent des systèmes autonomes ainsi que la valorisation des données.

Le laboratoire DIFIA s'impose comme un acteur clé de la transformation numérique dans l'industrie québécoise. Les solutions développées seront adaptées aux besoins et aux défis spécifiques du milieu industriel. Le laboratoire compte parmi ses partenaires Agnico Eagle, Technosub, Hyperflo ainsi que Norda Stelo.

Confluences Lab

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en création et nouveaux médias (CNM) annoncent fièrement la création du Confluences.lab, un laboratoire de recherche et d'innovation unique en son genre. Inauguré à l'Agora des Arts le 22 août, le Confluences.lab se positionne au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue comme un espace destiné à l'exploration du rôle de la culture au sein de la collectivité grâce à une approche intégrée de recherche partenariale, de recherche-création, et de recherche traditionnelle. Sous la direction du professeur Maxim Bonin, le Confluences.lab adoptera une structure de gouvernance décentralisée, favorisant l'ouverture et la collaboration, et sera guidé par un comité scientifique.

La mission du Confluences.lab se décline en quatre volets principaux. Le volet Living Lab offrira un espace d'échange et de consultation qui permettra d'intégrer les milieux culturels, communautaires, socioéconomiques, autochtones et industriels dans la mission du laboratoire. Des enjeux cruciaux tels que l'accès à la culture et la contribution de la culture et des arts pour améliorer la qualité de vie y seront abordés. Le volet création et innovation visera à encadrer et à soutenir les projets de création issus de la communauté étudiante et professorale, tandis que le volet développement et mobilisation des connaissances structurera les activités de recherche afin de les intégrer dans un corpus pédagogique reconnu. Enfin, le volet événements et diffusion se consacrera à l'organisation de grands événements dont la Nuit blanche du Vieux-Noranda et L'École du Nord, qui deviendront des moments forts de la programmation du laboratoire.

« Le Confluences.lab est une initiative audacieuse, conçue pour devenir un centre névralgique de réflexion et d'innovation. En renforçant la place de la culture dans notre société par la recherche, la création et la diffusion des connaissances, ce laboratoire entend notamment contribuer activement à la vitalisation du quartier du Vieux-Noranda et au rayonnement de la Ville de Rouyn-Noranda. Ce laboratoire représente une étape cruciale dans le prolongement du "Projet Noranda Lab", un projet de recherche partenariale lancé l'an dernier en collaboration avec l'Agora des Arts », a déclaré le professeur Maxim Bonin.

L'UER en création et nouveaux médias de l'UQAT offre à ses étudiantes et étudiants un milieu extraordinaire pour leurs études. Le Laboratoire d'expérimentation et de captation de mouvements professionnels (MOCAP), les soirées de projections architecturales et les nombreuses collaborations avec le milieu culturel permettent à la population étudiante de mettre à l'avant-scène son talent, son audace et sa créativité dans des environnements à haute teneur technologique. Les liens entre l'UER et le milieu contribuent au développement professionnel des étudiantes et étudiants en leur offrant une expérience concrète ainsi qu'un milieu stimulant et formateur.

3. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE DES TRAVAUX DE RECHERCHE MENÉS PAR DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'UQAT

Nicole Fenton, Prix d'excellence du partenariat du réseau de l'Université du Québec

La professeure Nicole Fenton, professeure à l'Institut de recherche sur les forêts et directrice du Laboratoire de bryologie de l'UQAT, s'est démarquée par sa contribution remarquable à la recherche interdisciplinaire en contexte minier nordique. Depuis son arrivée à l'UQAT en 2003, elle a su bâtir un partenariat novateur avec des acteurs du secteur minier et des communautés autochtones, culminant en 2018 avec la création de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier. Ce partenariat, regroupant des partenaires industriels et des communautés autochtones, vise à réduire l'empreinte écologique des mines grâce à des stratégies innovantes intégrant des savoirs scientifiques et traditionnels. Par son engagement à favoriser les échanges entre chercheurs, partenaires industriels et communautés autochtones, la professeure Fenton a créé une structure de collaboration exemplaire. Ses recherches, reconnues internationalement, ont permis de former une nouvelle génération de chercheurs et chercheuses tout en rendant accessibles les résultats. Aujourd'hui, la professeure Fenton s'impose comme une figure clé dans le domaine de la biodiversité nordique et de la gestion durable des ressources.

Yves Bergeron nommé chevalier de l'Ordre national du Québec

C'est lors d'une cérémonie solennelle et touchante que furent nommés le 19 juin dernier les officiers et officières et chevaliers et chevalières de l'Ordre national du Québec (ONQ). Parmi ces Québécois et Québécoises d'exception, le professeur de renom Yves Bergeron s'est vu remettre l'insigne de chevalier. Professeur émérite à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), M. Yves Bergeron est l'un des chercheurs les plus reconnus mondialement dans le domaine de l'écologie forestière. Ses travaux de recherche portent principalement sur la forêt boréale, les feux de forêt ainsi que l'écologie forestière. Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie et aménagement forestier pendant plus de 20 ans et titulaire de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable de 1998 à 2020, le professeur Bergeron a aussi été actif comme chercheur au sein du Centre d'études sur la forêt. Il a cofondé le Réseau de recherche international forêts froides. Il est également l'un des instigateurs de la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet, un lieu privilégié de recherche. Ses travaux sur la forêt ont eu des retombées concrètes au Québec, notamment en ce qui concerne la Loi sur les forêts du Québec, le nouveau tracé de la ligne territoriale des forêts attribuables et la protection du territoire.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

PRIORITÉS 2025-2026

L'année écoulée a profondément transformé le contexte financier de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Cette période, marquée par des pressions budgétaires et une visibilité parfois limitée des paramètres ministériels, nous a ramenés à l'essentiel : consolider notre capacité d'agir, réduire notre dépendance et hausser la part de revenus autonomes afin d'assurer la vitalité de nos activités, de nos équipes et de nos territoires. L'année 2025-2026 marquera une étape importante pour l'UQAT qui, fidèle à son esprit bâtisseur, abordera cette situation comme une occasion d'améliorer son modèle, d'optimiser ses processus et de miser sur des leviers concrets de création de valeur.

1. CONTEXTE FINANCIER DE L'UQAT

Sur le plan interne, un exercice rigoureux a été lancé avec une intention de simplification et d'optimisation, de recentrage des activités d'enseignement, de recherche et de création, et d'allègement de certaines procédures administratives pour concentrer l'énergie des équipes sur ce qui compte vraiment pour les étudiantes et étudiants. Ces décisions doivent libérer de nombreuses heures de travail, optimiser la structure de coûts et améliorer la prévisibilité budgétaire. En parallèle, nous poursuivons nos efforts en formation à distance. Il s'agit d'un pilier historique de l'accessibilité à l'UQAT, et il est primordial de rappeler qu'elle exige des investissements soutenus (médiatisation, mises à jour, accompagnement), tout en constituant une offre de portée nationale pour la réussite étudiante et l'accessibilité aux études supérieures.

L'Université souhaite également diversifier ses sources de revenus. Cela pourra se faire notamment par une plus grande valorisation de la propriété intellectuelle et par l'entrepreneuriat scientifique, par la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour les professeures et professeurs ainsi que par le maillage avec les organismes d'accélération et de transfert, toujours dans un cadre de gouvernance qui protégera l'éthique et l'intégrité académique. Il est également question d'optimiser la gestion de la trésorerie, par une gestion plus active des flux liés aux subventions pluriannuelles, par des placements sécuritaires et mieux planifiés dans le temps, ainsi que par une utilisation plus stratégique de la liquidité. Ces actions pourraient permettre de générer des revenus financiers récurrents soutenant directement la mission d'enseignement et de recherche.

Le développement international demeurera un levier stratégique, non seulement pour l'attractivité, mais aussi pour l'équilibre financier et scientifique de l'Université. Le modèle d'internationalisation responsable de l'UQAT continuera de s'appuyer sur un recrutement éthique, ciblé et aligné sur les besoins et la capacité d'accueil des régions ainsi que sur les priorités de recherche du Québec. L'Université entend sécuriser et diversifier ses ententes internationales (bidiplomation, échanges, poursuite d'études), privilégier les bassins francophones et consolider les parcours de francisation déjà intégrés. Cette stratégie, jumelée à des initiatives de mobilité étudiante et professorale, contribuera à générer des revenus autonomes et à renforcer le rayonnement de l'UQAT.

Pour la prochaine année et les suivantes, l'Université souhaite miser sur une stratégie simple: moins de dépendance et davantage de latitude. Les échanges se poursuivront avec le ministère afin d'assurer une meilleure prévisibilité des paramètres et un financement à la hauteur des défis d'un modèle adapté aux réalités de petites cohortes, de dispersion territoriale et de formation à distance de haute qualité. Cela dit, une grande partie de l'effort se jouera également à l'interne : gouvernance budgétaire resserrée, choix d'investissement disciplinés et partenariats structurants. Dans cette perspective, l'UQAT débutera la mise en œuvre de l'objectif stratégique 2.3 de son Plan stratégique 2025-2030, qui vise à structurer et implanter un modèle de planification et de gestion financière intégré et stratégique. Se donner les moyens de ses ambitions signifie, très concrètement, de hausser la part de revenus autonomes, avec créativité et toujours dans le respect de la mission de l'organisation, et avec l'objectif que chaque dollar dégagé permettra d'améliorer l'expérience étudiante, soutenir la recherche et consolider la capacité d'agir de l'UQAT dans ses territoires d'ancrage.

2. REUSSITE ETUDIANTE

La réussite étudiante constituera le fil conducteur de l'ensemble des actions de l'UQAT au cours des prochaines années. Elle représente à la fois une responsabilité collective et un engagement quotidien envers les personnes qui choisissent notre université pour poursuivre leur projet d'études. Dans un contexte où les parcours se diversifient et où les réalités de conciliation se multiplient, l'UQAT continuera de mettre en place des milieux d'apprentissage stimulants, bienveillants et adaptés, où chaque personne pourra trouver les conditions nécessaires pour aller au bout de son parcours.

La population étudiante de l'UQAT se distingue par sa diversité : jeunes issus du collégial, adultes en reprise d'études, personnes autochtones, étudiantes et étudiants internationaux, apprenantes et apprenants à distance. Cette pluralité de profils appelle des approches souples, personnalisées et ancrées dans la réalité de chacune et chacun. L'Université poursuivra la mise en place d'un continuum d'accompagnement allant de l'admission à la diplomation, misant sur une meilleure coordination entre les services et la valorisation de chaque interaction comme levier de persévérance. Cela passera également par une transformation numérique des services aux étudiantes et étudiants ainsi que par la bonification de l'accès au soutien psychosocial, financier et académique.

Au-delà des mesures, la réussite étudiante reposera sur une culture institutionnelle dans laquelle des ressources seront réinvesties : celle d'une université humaine qui reconnaît la diversité comme une richesse, valorise la collaboration entre les équipes et aligne ses pratiques pédagogiques sur les besoins réels des étudiantes et étudiants. En 2025-2026, l'UQAT continuera de déployer un modèle d'enseignement qui conjugue présence et distance. L'objectif ne sera pas seulement de diplômé, mais de former des personnes capables de contribuer pleinement à leurs milieux et d'y exercer un rôle actif. Cette priorité s'inscrit directement dans l'Orientation 1 de notre Plan stratégique 2025-2030, qui vise à ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions de l'Université, pour que cette expérience renouvelée constitue un levier d'attraction, de rétention et de rayonnement.

3. SANTE REGIONALE

La santé régionale représente un nouveau pilier structurant du Plan stratégique 2025-2030. L'UQAT entend y jouer un rôle déterminant, fidèle à sa mission d'université engagée dans le développement durable et la qualité de vie des collectivités. Il est ici question d'aborder la santé dans sa conception la plus large : physique, psychologique et environnementale. Cette vision intégrée repose sur la conviction que l'enseignement, la recherche, la création et la mobilisation des connaissances doivent agir de concert pour améliorer les conditions de vie dans nos régions. Il va sans dire que l'éducation est l'un des plus importants déterminants de la santé.

À cet effet, l'UQAT poursuivra activement la démarche visant à co-développer, avec l'Université du Québec, un programme universitaire de formation en médecine familiale de proximité, fondé sur un modèle décentralisé et inspiré des meilleures pratiques observées ailleurs au Canada et à l'international. Ce projet s'appuiera sur des partenariats solides avec les établissements de santé et les acteurs du réseau, et visera à répondre à une réalité bien documentée : le déficit d'accès aux soins dans plusieurs régions du Québec et la nécessité de former des médecins dans les milieux où ils exerceront.

En parallèle, la prochaine année sera marquée par la poursuite de plusieurs projets structurants, comme la Clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en santé globale, dont l'ouverture est prévue en 2027. Ce projet incarne la volonté de rassembler les forces du milieu autour de la santé et offrira aux étudiantes et étudiants, aux professionnelles et professionnels ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs un environnement concret d'apprentissage et de collaboration interdisciplinaire.

La santé régionale, à l'UQAT, englobera également l'alimentation, l'environnement et la recherche appliquée. Le nouvel Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire (IRAA) poursuivra le développement de pratiques agricoles résilientes et écologiquement responsables. Son expertise en agroécologie des territoires agri-forestiers ouvrira des perspectives concrètes pour la sécurité alimentaire, la durabilité et l'innovation

rurale. L'Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement (ONICSE) continuera pour sa part de jouer un rôle clé dans la production de données transparentes, le soutien à la décision publique et la protection des écosystèmes.

À travers ces initiatives et de nombreuses autres, l'UQAT souhaite contribuer activement à bâtir des communautés plus saines, plus fortes et plus autonomes. La santé régionale deviendra ainsi un espace de convergence entre les missions d'enseignement, de recherche, de création et de services aux collectivités, à l'image de ce que nous sommes : une université de proximité tournée vers l'avenir.

ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

Le plan stratégique 2025-2030 de l'UQAT se décline en cinq orientations :

- Orientation 1 : Ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions ;
- Orientation 2 : Façonner une organisation humaine, performante et apprenante ;
- Orientation 3 : Faire de la santé régionale un levier de transformation sociale et de vitalité des collectivités ;
- Orientation 4 : Soutenir la pleine affirmation des peuples autochtones ;
- Orientation 5 : Innover et agir en environnement en tant que contribution universitaire au bien commun

Voici la liste des orientations et d'objectifs du plan de développement de l'UQAT en lien avec la politique québécoise de financement des universités, regroupées en fonction de ses trois grandes orientations stratégiques.

1. REHAUSSER LE TAUX DE DIPLOMATION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, PARTICULIÈREMENT DANS LES RÉGIONS NON MÉTROPOLITAINES

L'Abitibi-Témiscamingue, comme plusieurs régions non métropolitaines, continue de faire face à des défis importants en matière de diplomation universitaire. Malgré des progrès notables au cours des dernières années, le taux de diplomation demeure inférieur à la moyenne québécoise.

L'UQAT joue un rôle déterminant pour combler cet écart. Par une offre de formation souple et accessible, notamment à distance, elle permet à un nombre croissant de personnes d'entreprendre ou de poursuivre des études universitaires tout en conciliant travail et vie familiale. L'université mise aussi sur un accompagnement personnalisé, sur un lien étroit avec les collectivités et sur une approche centrée sur la réussite de chaque étudiante et de chaque étudiant.

Ces actions, au cœur du nouveau plan stratégique, traduisent la volonté de l'UQAT de réinstaurer une approche centrée sur l'étudiant et l'étudiante, pour contribuer activement à l'augmentation du niveau de scolarisation et à la vitalité socioéconomique des régions.

Orientation 1 – Ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions

Objectifs stratégiques

- 1.1. Renforcer l'accompagnement à la réussite à tous les cycles ainsi que l'encadrement personnalisé en recherche;
- 1.2. Valoriser et soutenir la qualité de l'enseignement et l'innovation pédagogique;
- 1.3. Redéfinir une expérience étudiante distinctive et dynamique propre à chaque campus et centre;
- 1.4. Déployer une expérience humaine et différenciée en formation à distance et en faire un avantage concurrentiel;
- 1.5. Offrir des parcours accessibles, inclusifs et culturellement sécuritaires;
- 1.6. Agir sur les conditions de vie et de bien-être qui influencent la réussite étudiante.

Orientation 2 - Façonner une organisation humaine, performante et apprenante

Orientations stratégiques

- 2.1 Optimiser la structure organisationnelle, la collaboration interne et les processus en les réalignant sur l'expérience étudiante et sur les activités d'enseignement, de recherche et de création;
- 2.2 Opérer une transformation misant sur la littératie numérique et l'appropriation éthique, pédagogique et scientifique de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes.

Orientation 4 – Soutenir la pleine affirmation des peuples autochtones

Orientations stratégiques

- 4.2 Reconnaître et valoriser les perspectives, les savoirs et les langues autochtones en enseignement et en recherche;
- 4.3 Travailler conjointement avec les peuples autochtones à soutenir leur accessibilité aux études supérieures.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

L'UQAT contribue activement aux efforts déployés pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre qui touche plusieurs secteurs stratégiques pour le Québec, notamment la santé, l'éducation et le génie. Fidèle à sa mission d'université régionale, elle demeure étroitement connectée aux besoins de son milieu et adapte continuellement son offre de formation en fonction des réalités du marché du travail.

L'université mise sur des parcours de formation souples et évolutifs, incluant des programmes modulaires qui permettent d'obtenir un diplôme par cumul de programmes courts. Cette approche favorise l'acquisition rapide de compétences ciblées et facilite l'intégration ou le retour sur le marché du travail, tout en maintenant la possibilité de poursuivre des études supérieures.

Ces efforts s'inscrivent dans une vision à long terme où la formation universitaire devient un levier durable de développement pour les régions et pour l'économie québécoise.

Orientations et objectifs du Plan stratégique de l'UQAT en lien avec les secteurs prioritaires de l'économie québécoise et la pénurie de main-d'œuvre :

Orientation 1 – Ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions

Objectifs stratégiques

- 1.4 Déployer une expérience humaine et différenciée en formation à distance et en faire un avantage concurrentiel.

Orientation 3 – Faire de la santé régionale un levier de transformation sociale et de vitalité des collectivités

Objectifs stratégiques

- 3.2 Se concerter avec les partenaires du milieu pour aligner les activités universitaires sur les priorités régionales en santé et en vitalité des collectivités;
- 3.3 Codévelopper un programme universitaire de médecine familiale de proximité.

Orientation 4 – Soutenir la pleine affirmation des peuples autochtones

Objectifs stratégiques

- 4.3 Travailler conjointement avec les peuples autochtones à soutenir leur accessibilité aux études supérieures.

Orientation 5 – Innover et agir en environnement en tant que contribution universitaire au bien commun

Objectifs stratégiques

- 5.2 Mobiliser la recherche et les savoirs au service de la protection et de la résilience des écosystèmes;
- 5.3 Développer et transférer des solutions innovantes et durables pour améliorer les pratiques environnementales et sociales des secteurs liés aux ressources naturelles.

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

En tant qu'université francophone, l'UQAT contribue pleinement à la vitalité et à la valorisation de la langue française dans l'ensemble de ses activités d'enseignement, de recherche et de création. L'ensemble de ses programmes est offert en français, favorisant ainsi l'usage et la maîtrise de la langue dans un contexte universitaire de plus en plus diversifié.

L'université veille à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et accueillant, où les étudiantes et étudiants issus de l'immigration ou de milieux allophones trouvent un soutien adapté pour réussir leur parcours en français. Elle encourage également la production scientifique et la diffusion du savoir dans cette langue, participant ainsi à l'enrichissement du vocabulaire disciplinaire et à la reconnaissance du français comme langue de science et de culture.

Par ses partenariats avec les milieux scolaires, culturels et communautaires, l'UQAT contribue à faire rayonner la langue française et à renforcer son rôle comme vecteur de cohésion et d'identité dans toutes les régions qu'elle dessert.

Orientations et objectifs du Plan stratégique de l'UQAT en lien avec la valorisation de la langue française :

Orientation 1 – Ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions

- 1.1 Renforcer l'accompagnement à la réussite à tous les cycles ainsi que l'encadrement personnalisé en recherche;
- 1.2 Valoriser et soutenir la qualité de l'enseignement et l'innovation pédagogique;
- 1.3 Redéfinir une expérience étudiante distinctive et dynamique propre à chaque campus et centre;
- 1.5 Offrir des parcours accessibles, inclusifs et culturellement sécuritaires;
- 1.6 Agir sur les conditions de vie et de bien-être qui influencent la réussite étudiante.

PLAN STRATEGIQUE 2025-2030

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Plan stratégique 2025-2030



TABLE DES MATIÈRES

- 4** Mots du président du conseil d'administration et du recteur
- 6** L'UQAT : enracinée dans ses milieux et tournée vers l'avenir
- 10** La stratégie 2025-2030
- 11** Mission, vision, valeurs
- 12** Orientations et objectifs stratégiques
- 18** Tableau synoptique

Énoncé de reconnaissance territoriale

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) reconnaît qu'elle se situe au sein du *Nitakinan, anicinape aki*. Elle reconnaît que le *Nitakinan* est le berceau de langues, de cultures et d'identités autochtones. De plus, ce territoire est un haut lieu de transmission des savoirs, d'échanges et de guérison.

Aujourd'hui, le territoire sur lequel se trouve l'UQAT accueille de nombreuses nations, issues des communautés territoriales et urbaines. L'UQAT souligne que ses instances et activités sont également accueillies au cœur d'autres territoires des Premiers Peuples.

L'UQAT est consciente qu'elle s'inscrit au sein d'un système issu de la colonisation. Les établissements scolaires ont longtemps été utilisés à des fins d'assimilation, notamment par l'imposition des pensionnats. Des effets négatifs continuent à se faire sentir à ce jour.

À la lumière de ces reconnaissances et afin de soutenir la pleine affirmation des Premiers Peuples, l'UQAT s'engage à poser des actions concrètes, notamment via l'éducation et la recherche.

NISITOTAMOK ECI ONAKISIK UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
KITCI KIKINOAMATIWIWAM
ANICINAPE AKIKAK, NITAKINAN KA
ICINIKATEK. OKIKENTANAWA IIMA
PITIKAMIK NITAKINAN EKI OTCISEKIN
ICIKICWEWINAN, ICITWAWINAN
ACITC ANICINAPE INENTAKOSIWINAN.
MI ACITC WETCIMAKAKIN
IIMA AKIKAK KITCI KI ACOWI
MIKIWANIWAK KIKINOAMAKEWINAN,
MECKOTONIKEWINAN ACITC KIKEWINAN.

NOKOM KITCI MANE PEPAKAN ANICINAPEK
ICAWAK IIMA UQAT KITCI KIKINOAMATIWIWAM,
AIANOTCIKOTC MANEWEK ANICINAPEWAKIN
ACITC OTENAN OTCIWAK. AIANOTCIKOTC
ANICINAPEWAKIN OTINIKATEWAN APITC
MIKIMOWATC UQAT ACITC KEKON WI
ICITAWATC.

OKIKENTANAWA UQAT EKI OTAPINIKATENIK
OTAKIMIWA EKI TAKWICITC KA WAPISITC.
KINWEC KI KAKWE ATCITCIKATENI
ECI PIMATISIWATC ANICINAPEK,
TAPICKOTC OTAPINOTCICIMIWA EKI
MATCIWINAKANIWIWATC KITCI NTA
KIKINOAMASOWATC WINAWA KA ICI
PIMATISIWATC KITCI INATISIWATC.

EKIKENTAMOWATC KA ICISEWATC ANICINAPEK
ACITC KITCI WITOKAWAKANIWIWATC NAWATC
KITCI SOKIKAPAWIWATC ANICINAPEK, UQAT
OKA WITCIAN MAIA KITCI KI MINOSEWATC,
TAPICKOTC KITCI NANATAWAPATCIKANIWAK
ACITC KIKINOAMAKEWINIKAK.

Mot du président du conseil d'administration

Quelle fierté de vous présenter le Plan stratégique 2025-2030 de l'UQAT!



Ce plan est le fruit d'une vaste démarche de consultation, tant à l'interne qu'à l'externe. Il reflète une vision collective bâtie autour des aspirations de notre communauté universitaire.

Vous y découvrirez un contenu ambitieux et tourné vers l'avenir. Ancré dans notre mission d'enseignement, de recherche et de création, ce plan permet à l'UQAT de continuer à grandir, à affirmer son identité et à se projeter avec confiance vers de nouveaux horizons.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à cette démarche d'envergure, qui s'est échelonnée sur près d'un an. C'est grâce à votre engagement que nous sommes en mesure de transformer nos défis en possibilités. Nous pourrions ainsi continuer à façonner une université qui se distingue par sa capacité à écouter, à innover et à grandir.

Dans un contexte qui amène son lot d'incertitudes, ce plan stratégique se révèle plus essentiel que jamais. Il nous guide, il nous rassemble, et surtout, il nous inspire.

Bonne lecture!

Vincent Guimont

Président du conseil d'administration de l'UQAT

Mot du recteur

C'est avec enthousiasme que nous dévoilons le neuvième plan stratégique de l'UQAT, qui guidera nos actions de 2025 à 2030.



Structuré autour de cinq grandes orientations et de vingt objectifs stratégiques, ce plan trace une voie claire pour que notre université poursuive pleinement sa mission d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité. Bref, il s'agit d'un plan visant à nous doter d'une étoile polaire commune!

Humaine, créative et audacieuse, l'UQAT est une université à l'esprit bâtisseur. Depuis plus de 40 ans maintenant, elle avance avec détermination, même dans l'adversité, fidèle à sa raison d'être et résolument tournée vers l'avenir.

Au cœur de ce plan, il y a les personnes. Les étudiantes et étudiants, bien entendu, ainsi que le corps professoral et enseignant et l'ensemble des équipes qui font vivre notre université. À cela s'ajoutent également les peuples autochtones avec qui nous établissons des liens durables et, plus largement, la collectivité autour de laquelle nous nous mobilisons. Ce plan reflète notre engagement à être un moteur de changement positif, au service du bien-être et de la santé des populations de même que de la vitalité du territoire.

J'espère que vous trouverez dans ce plan l'élan et la vision que nous avons souhaité y insuffler. Bonne lecture, et surtout, bienvenue dans ce nouvel élan collectif!

Vincent Rousson
Recteur de l'UQAT



L'UQAT : enracinée dans ses milieux et tournée vers l'avenir

Dès sa création, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a su défier l'impossible pour mettre en œuvre un rêve ambitieux : celui d'offrir un accès équitable au savoir sur un territoire éloigné des grands centres.

Aujourd'hui, la réalité dépasse ce rêve initial. L'UQAT est une université humaine, créative et audacieuse, portée par la vision de ses bâtisseuses et bâtisseurs, et animée par un esprit collectif profondément enraciné dans ses milieux.

Grâce à sa force scientifique indéniable, à ses partenariats stimulants et à sa volonté constante d'innovation, l'UQAT contribue à transformer les défis en solutions concrètes. Son engagement envers l'accessibilité, la réussite et l'excellence témoigne d'une volonté claire de permettre à chaque personne de prendre en main son destin.

Jeune par son histoire, mais solide par son modèle de développement, l'UQAT rayonne sans frontières. Sa mission s'exerce dans un esprit de proximité et de liberté universitaire. Elle assume pleinement sa fonction critique, en demeurant un îlot de pensée libre où la société est constamment remise en question et réinventée.

Le Plan stratégique 2025-2030 incarne ce que nous sommes : une université de cœur, de tête et de territoire. Une université qui grandit avec sa communauté : membres du personnel actifs et à la retraite, étudiantes et étudiants, diplômées et diplômés ainsi que partenaires. Une université qui bâtit jour après jour, avec elle, un avenir à la hauteur de ses aspirations.



L'UQAT en 2025

7

campus et centres

453

employées et employés
non enseignants

34 016

diplômes décernés

585

professeures et professeurs et
chargées et chargés de cours

7 058

étudiantes et étudiants, dont
828 en provenance de l'international

164 programmes d'études

aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dans les domaines suivants :



Agriculture



Art-thérapie



Création et
nouveaux médias



Éducation



Études
autochtones



Forêts



Génie



Gestion



Mines et eaux
souterraines



Psychoéducation



Santé



Travail social

Recherche

**1^{re} au
Canada**

en matière d'intensité de
recherche par professeure
et professeur (universités à
vocation générale)*

**2^e au
Canada**

pour le financement de
recherche obtenu en
partenariat avec des
entreprises*

**24 M\$/
année**

en volume
de recherche

**Plus de 50 regroupements et infrastructures
de recherche, dont 18 chaires :**

**6 chaires
du Canada**

**2 chaires
industrielles**

**8 chaires
institutionnelles**

**2 chaires
stratégiques**

La stratégie 2025-2030

Fruit d'un travail rigoureux échelonné sur près d'un an, le présent plan stratégique s'appuie sur une mobilisation remarquable de l'ensemble des parties prenantes de la communauté universitaire – corps professoral et enseignant, membres du personnel, étudiantes et étudiants, directions – ainsi que de nombreux partenaires des milieux locaux et régionaux. Construit à partir d'un vaste exercice de consultation et d'analyse, le plan stratégique constitue aujourd'hui un repère essentiel pour guider les décisions, les priorités et les actions de l'UQAT dans les années à venir.

Le plan présente cinq grandes orientations et vingt objectifs stratégiques qui tracent **une voie claire pour guider la manière dont l'UQAT incarne sa mission en enseignement, en recherche et création ainsi que dans son rôle de service aux collectivités.**

Les orientations du Plan stratégique 2025-2030 :

1.	Ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions
2.	Façonner une organisation humaine, performante et apprenante
3.	Faire de la santé régionale un levier de transformation sociale et de vitalité des collectivités
4.	Soutenir la pleine affirmation des peuples autochtones
5.	Innover et agir en environnement en tant que contribution universitaire au bien commun

Cette stratégie sera complétée par des plans institutionnels transversaux, notamment :

Plan de recherche et de recherche-création	Plan d'internationalisation	Plan L'UQAT et les peuples autochtones	Plan en écoresponsabilité
---	------------------------------------	---	----------------------------------

Ensemble, ces plans forment une démarche cohérente et intégrée. Ils traduisent une vision commune et concertée de l'avenir de l'UQAT, assurant l'alignement stratégique entre les grandes ambitions de l'Université et les actions concrètes, portées par les plans d'action des unités administratives, des équipes et des départements, qui s'inscriront dans une même stratégie.

Les orientations et les objectifs stratégiques seront également accompagnés d'indicateurs qui permettront de suivre la réalisation du plan et d'en apprécier les retombées au fil du temps.

Mission

Ancrée dans le *Kitakinan*¹ et ouverte sur le monde, l'UQAT crée, transmet et mobilise une diversité de savoirs pour accompagner la réussite et l'épanouissement des personnes ainsi que des collectivités.

Vision

Fière de ses racines en Abitibi-Témiscamingue, qui incarnent son esprit bâtisseur, l'UQAT représente un choix privilégié pour les étudiantes et étudiants, en personne comme à distance. Par la formation, la recherche et la création dans plusieurs domaines, l'UQAT contribue au développement, à la vitalité et à la santé de ses milieux, et se distingue mondialement grâce à des expertises de pointe comme les études autochtones et la gestion responsable des ressources naturelles. Université de proximité fortement engagée, elle participe activement à la construction d'un avenir durable pour, par et avec les communautés.

Valeurs

HUMAINE

En mettant la personne au cœur de ses orientations et de ses décisions par l'accueil, la proximité et l'écoute, dans le respect des différences ainsi que dans le souci de l'intérêt général.

CRÉATIVE

En suscitant des échanges ouverts aux innovations et à la découverte, dans lesquels la curiosité est une source de richesse et les changements représentent autant d'occasions de se démarquer et d'exceller.

AUDACIEUSE

En contribuant à bâtir l'avenir des régions du Québec et du monde, tout en osant penser et faire autrement, par le dépassement et la poursuite de l'excellence, dans le souci des principes d'un développement responsable et inclusif.

¹En anicinapemowin, le terme *Kitakinan* fait référence au territoire dont on fait partie, toutes et tous. Il évoque un vaste univers de relations avec le vivant, le non-vivant et le monde des esprits, ainsi que le sentiment d'appartenance au territoire partagé par les peuples autochtones et non-autochtones. Le *Kitakinan* est sans frontière.

Ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions

La réussite étudiante est au cœur de la mission de l'UQAT. Elle s'exprime dans l'atteinte d'un objectif personnel, dans l'acquisition de connaissances et dans le développement de compétences, tout comme dans la fierté d'avoir persévéré pour mener à terme un projet de vie. C'est cette réussite que nous voulons ancrer au cœur de nos actions.

L'UQAT accueille une population étudiante aux profils variés et atypiques, marquée par des parcours, des origines et des aspirations multiples. Alors que certaines personnes arrivent dans la continuité de leurs études collégiales, de nombreuses autres entreprennent un retour à l'université et doivent concilier les engagements personnels et professionnels. Cette diversité demande des trajectoires adaptées, cohérentes et inclusives. Qu'elle soit vécue à distance ou dans l'un de nos campus ou centres, l'expérience étudiante doit être fluide, dynamique et pleinement engageante.

Pour que cela prenne tout son sens, nous devons comprendre et redéfinir les parcours. Chaque service, chaque département, chaque interaction que nous avons avec les étudiantes et étudiants joue un rôle dans la réussite et contribue à façonner une expérience marquante. À partir du recrutement, et à chaque étape du cheminement, l'expérience doit être optimale, jusqu'à la diplomation et au-delà. En nous alignant autour de ce continuum, nous renforçons notre capacité à accompagner, à inspirer et à faire briller les personnes qui choisissent l'UQAT.

En définissant des expériences étudiantes porteuses de sens, en misant sur nos forces pédagogiques et humaines ainsi qu'en reconnaissant l'apport de toutes les équipes à la réussite, nous développons notre capacité d'attraction, de rétention et de rayonnement.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1.1 Renforcer l'accompagnement à la réussite à tous les cycles ainsi que l'encadrement personnalisé en recherche.

1.2 Valoriser et soutenir la qualité de l'enseignement et l'innovation pédagogique.

1.3 Redéfinir une expérience étudiante distinctive et dynamique propre à chaque campus et centre.

1.4 Déployer une expérience humaine et différenciée en formation à distance et en faire un avantage concurrentiel.

1.5 Offrir des parcours accessibles, inclusifs et culturellement sécuritaires.

1.6 Agir sur les conditions de vie et de bien-être qui influencent la réussite étudiante.

Façonner une organisation humaine, performante et apprenante

Offrir une expérience étudiante de qualité exige une organisation solide. Pour atteindre ses ambitions, l'UQAT doit compter sur des équipes engagées, sur des processus efficaces et sur une capacité accrue à planifier.

La complexité des défis organisationnels et financiers requiert des réponses claires, collectives et structurantes. Cela implique de savoir prioriser, de clarifier les responsabilités, de simplifier les façons de faire et de renforcer nos compétences et notre capacité à utiliser les données. Une organisation performante n'est pas plus lourde : elle est plus fluide, plus cohérente et plus efficiente.

Il est aussi question de tendre vers une maturité numérique, de manière concertée, responsable et stratégique. Il ne s'agit pas simplement d'ajouter des outils ou des fonctionnalités, mais de faire du numérique un véritable levier de transformation de notre université, un moyen de mieux comprendre nos processus et de les améliorer, au bénéfice de nos équipes et de l'expérience étudiante.

Nous souhaitons mener cette transformation sans jamais perdre de vue notre idéal de proximité et de culture de collaboration ainsi que notre volonté de travailler dans un climat de confiance. Cela passe par des milieux de travail où les personnes se sentent écoutées, valorisées et soutenues, des milieux où il est possible d'innover, de se développer, de contribuer.

Voilà ce qu'est une organisation apprenante : une organisation capable d'évoluer, de s'adapter, de progresser collectivement. C'est le moment de redéfinir nos fondations afin de se donner les moyens de nos ambitions, dans l'intérêt de l'ensemble de notre communauté.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

2.1 Optimiser la structure organisationnelle, la collaboration interne et les processus en les réalignant sur l'expérience étudiante et sur les activités d'enseignement, de recherche et de création.

2.2 Opérer une transformation misant sur la littératie numérique et l'appropriation éthique, pédagogique et scientifique de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes.

2.3 Structurer et implanter un modèle de planification et de gestion financière intégré et stratégique.

2.4 Offrir des milieux de travail axés sur le bien-être et l'équilibre, sur la valorisation et le développement du personnel ainsi que sur la mobilisation des équipes.

Faire de la santé régionale un levier de transformation sociale et de vitalité des collectivités

S'engager pour la santé régionale, c'est adopter une vision large et intégrée des conditions nécessaires à la vitalité des personnes et des collectivités. À ce titre, l'éducation constitue l'un des leviers les plus puissants de transformation sociale et cette perspective permet d'aborder la santé non pas de manière sectorielle, mais comme un enjeu transversal qui touche toutes les dimensions de la vie collective. Il est ici question de soins médicaux et psychosociaux, bien sûr, mais aussi de santé publique et de bien-être des populations régionales, entendues au sens le plus large. Cela réfère notamment à l'environnement, à la qualité de l'air, de l'eau et des sols, à la sécurité et à la justice sociale, à l'agriculture durable, ainsi qu'à l'accès à une alimentation saine. Cela inclut aussi les réalités économiques, en tant que leviers essentiels à l'épanouissement des personnes et des collectivités. Tous ces éléments interdépendants jouent un rôle dans la santé individuelle et collective.

En ce sens, la santé régionale n'est pas un secteur parmi d'autres : elle est un reflet des grands défis contemporains et un appel à la collaboration entre disciplines, expertises et partenaires. La santé régionale constitue un thème rassembleur et cohérent avec notre expertise interdisciplinaire et notre volonté d'agir concrètement sur les enjeux qui touchent les collectivités.

C'est dans cette perspective que l'UQAT souhaite renforcer son apport. La recherche appliquée et collaborative, ancrée dans les réalités des populations, permettra de mieux les comprendre et de proposer des solutions concrètes et adaptées. Cette contribution s'inscrit dans la continuité des efforts de

nos unités d'enseignement et de recherche, de nos écoles et de nos instituts, qui agissent activement sur plusieurs déterminants de la santé.

En mobilisant ses savoirs, ses équipes et ses partenaires autour de cette orientation, l'UQAT entend contribuer à bâtir des collectivités plus fortes, plus équitables et plus résilientes. Elle place la santé au cœur de son engagement.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

3.1 Mobiliser la recherche pour agir sur les déterminants de la santé et le bien-être des populations régionales.

3.2 Se concerter avec les partenaires du milieu pour aligner les activités universitaires sur les priorités régionales en santé et en vitalité des collectivités.

3.3 Codévelopper un programme universitaire de médecine familiale de proximité.

Soutenir la pleine affirmation des peuples autochtones

Depuis sa création, l'UQAT entretient des relations privilégiées avec les peuples autochtones. Cette proximité a façonné notre identité, nos valeurs et notre mission. Aujourd'hui, cet engagement se traduit par une volonté claire : soutenir la pleine affirmation des peuples autochtones, dans le respect de leurs droits, de leurs cultures, de leurs savoirs et de leurs visions du monde.

La présente orientation stratégique s'ajoute à l'intégration implicite et transversale des réalités autochtones dans les autres volets du plan. Elle témoigne de l'importance d'un engagement véritable envers les communautés autochtones, en reconnaissance de leur présence millénaire et de leur contribution fondamentale à la société.

Soutenir cette affirmation, c'est reconnaître les droits ancestraux des peuples autochtones et s'inscrire dans une démarche sincère de réconciliation. C'est également visibiliser et valoriser la richesse intarissable des cultures autochtones, notamment les langues, les savoirs, les histoires, les ordres juridiques et éthiques. En ce sens, le Principe de reconnaissance territoriale adopté par l'UQAT agit comme repère et fondement pour l'ensemble de nos actions universitaires.

Cette orientation appelle à la décolonisation de nos pratiques. Elle incite la communauté universitaire à entamer une réflexion constructive en concertation avec des Autochtones afin d'effectuer des changements structurels et systémiques dans l'enseignement, la recherche, la gouvernance, les services et les partenariats. Elle engage à entretenir des relations authentiques, harmonieuses et équitables, fondées sur l'écoute, la confiance et le soutien mutuel. En l'assumant pleinement, l'UQAT se positionne comme un espace d'affirmation, de dialogue et de partage.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

4.1 Accroître la consultation et la représentation d'Autochtones dans les différentes sphères d'activités de l'UQAT.

4.2 Reconnaître et valoriser les perspectives, les savoirs et les langues autochtones en enseignement et en recherche.

4.3 Travailler conjointement avec les peuples autochtones à soutenir leur accessibilité aux études supérieures.

Innover et agir en environnement en tant que contribution universitaire au bien commun

L'UQAT agit depuis longtemps en faveur de l'environnement, que ce soit dans ses contenus de formation ou dans ses travaux de recherche, notamment grâce aux importantes avancées scientifiques issues de son Institut de recherche sur les forêts et de son Institut de recherche en mines et en environnement. Ce souci environnemental se manifeste aussi de façon concrète dans la gestion courante de l'Université, notamment en matière de construction, d'entretien des bâtiments et de pratiques institutionnelles. En 2024, l'UQAT s'est affirmée de manière collective par l'adoption de la Déclaration d'engagement en écoresponsabilité, qui oriente désormais nos actions à long terme.

La présente orientation s'appuie ainsi sur une vision large de la responsabilité environnementale. Elle appelle à des changements concrets, guidés par une volonté de cohésion, de réduction de notre empreinte et d'innovation au service du bien commun et de la pérennité de notre mission. Elle concerne les façons d'enseigner, de chercher, de créer, de décider, d'acheter, de se déplacer, d'aménager les espaces et de gérer les ressources. Elle suppose de former des citoyennes et citoyens capables d'agir avec conscience dans un monde en transformation, de soutenir des recherches alignées sur les réalités des milieux et d'intégrer tant les savoirs scientifiques qu'autochtones et citoyens pour éclairer l'action.

Aujourd'hui, alors que nous nous trouvons au seuil des limites planétaires, nous avons le devoir d'aller beaucoup plus loin. Il importe maintenant d'inscrire nos actions dans une approche collective s'appuyant sur la collaboration entre la communauté universitaire et ses partenaires publics, privés et territoriaux. Agir pour l'environnement, c'est agir

pour la santé, la justice, l'équité et la qualité de vie. C'est affirmer notre responsabilité à l'égard des générations futures et faire le choix courageux, collectif et assumé de contribuer à une société plus résiliente et durable.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

5.1 Construire une culture de l'écoresponsabilité par la sensibilisation et l'éducation.

5.2 Mobiliser la recherche et les savoirs au service de la protection et de la résilience des écosystèmes.

5.3 Développer et transférer des solutions innovantes et durables pour améliorer les pratiques environnementales et sociales des secteurs liés aux ressources naturelles.

5.4 Repenser les opérations pour réduire l'empreinte environnementale de l'UQAT.



Plan stratégique 2025-2030

TABLEAU SYNOPTIQUE

Orientations	1. Ancrer la réussite et l'expérience étudiante au cœur des actions	2. Façonner une organisation humaine, performante et apprenante
Objectifs stratégiques	<p>1.1 Renforcer l'accompagnement à la réussite à tous les cycles ainsi que l'encadrement personnalisé en recherche.</p> <hr/> <p>1.2 Valoriser et soutenir la qualité de l'enseignement et l'innovation pédagogique.</p> <hr/> <p>1.3 Redéfinir une expérience étudiante distinctive et dynamique propre à chaque campus et centre.</p> <hr/> <p>1.4 Déployer une expérience humaine et différenciée en formation à distance et en faire un avantage concurrentiel.</p> <hr/> <p>1.5 Offrir des parcours accessibles, inclusifs et culturellement sécuritaires.</p> <hr/> <p>1.6 Agir sur les conditions de vie et de bien-être qui influencent la réussite étudiante.</p>	<p>2.1 Optimiser la structure organisationnelle, la collaboration interne et les processus en les réalignant sur l'expérience étudiante et sur les activités d'enseignement, de recherche et de création.</p> <hr/> <p>2.2 Opérer une transformation misant sur la littératie numérique et l'appropriation éthique, pédagogique et scientifique de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes.</p> <hr/> <p>2.3 Structurer et implanter un modèle de planification et de gestion financière intégré et stratégique.</p> <hr/> <p>2.4 Offrir des milieux de travail axés sur le bien-être et l'équilibre, sur la valorisation et le développement du personnel ainsi que sur la mobilisation des équipes.</p>

3.

Faire de la santé régionale un levier de transformation sociale et de vitalité des collectivités

3.1 Mobiliser la recherche pour agir sur les déterminants de la santé et le bien-être des populations régionales.

3.2 Se concerter avec les partenaires du milieu pour aligner les activités universitaires sur les priorités régionales en santé et en vitalité des collectivités.

3.3 Codévelopper un programme universitaire de médecine familiale de proximité.

4.

Soutenir la pleine affirmation des peuples autochtones

4.1 Accroître la consultation et la représentation d'Autochtones dans les différentes sphères d'activités de l'UQAT.

4.2 Reconnaître et valoriser les perspectives, les savoirs et les langues autochtones en enseignement et en recherche.

4.3 Travailler conjointement avec les peuples autochtones à soutenir leur accessibilité aux études supérieures.

5.

Innover et agir en environnement en tant que contribution universitaire au bien commun

5.1 Construire une culture de l'écoresponsabilité par la sensibilisation et l'éducation.

5.2 Mobiliser la recherche et les savoirs au service de la protection et de la résilience des écosystèmes.

5.3 Développer et transférer des solutions innovantes et durables pour améliorer les pratiques environnementales et sociales des secteurs liés aux ressources naturelles.

5.4 Repenser les opérations pour réduire l'empreinte environnementale de l'UQAT.

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Tél. : 819 762-0971
Sans frais : 1 877 870-8728
planification.strategique@uqat.ca